

COMMUNIQUE DE PRESSE

Présentation de la Feuille De Route décarbonation des industries et technologies de santé – Volet filière pharmaceutique

15 décembre 2023

La Fédération française des Industries de Santé (FEFIS) se réjouit de la présentation ce vendredi 15 décembre par Agnès FIRMIN-LE BODO, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des professions de santé, et Roland LESCURE, Ministre délégué chargé de l'Industrie, en présence de Monsieur Stanislas GUERINI, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, lors de deuxième comité de pilotage de la Planification Ecologique du Système de Santé, d'un nouveau volet qui endosse pour partie la feuille de route décarbonation pour la filière pharmaceutique.

En 2022, sous l'impulsion du Ministère de l'Economie et dans le cadre du Comité Stratégique de Filière, la FEFIS, présidée par Audrey DERVELOY – Présidente France de Sanofi, a mandaté Etienne TICHIT, Directeur Général de Novo Nordisk France afin d'élaborer la feuille de route décarbonation de la filière des Industries et Technologies de Santé.

Le premier volet de cette feuille de route est consacré à la filière pharmaceutique. La trajectoire de décarbonation a été établie en partant **d'un état des lieux de la maturité des acteurs, des solutions techniques mises en œuvre depuis 2015 et envisagées pour l'avenir et enfin du potentiel de décarbonation des acteurs à 2030.**

À l'automne 2022, une enquête de filière a été menée auprès des plus de 300 entreprises de l'ensemble de la chaîne de valeur opérant en France : acteurs de la chimie fine pharmaceutique, de l'industrie pharmaceutique disposant d'un ou plusieurs sites de production en France, entreprises exploitantes de médicaments fabriqués à l'étranger, grossistes-répartiteurs et dépositaires.

Concilier réalisme et progrès environnemental

Cette approche a permis d'établir **une trajectoire robuste : un équilibre a en effet été trouvé entre réalisme et fixation d'objectifs ambitieux en matière de maîtrise de l'impact environnemental des activités de la filière pharmaceutique.**

C'est la première fois qu'un retour d'expérience collectif permet de fixer un cap concernant la décarbonation.

Le feuille de route présentée couvre 3 thématiques :

- Evaluation de la maturité de la transition carbone de la filière pharmaceutique et les gisements de gaz à effet de serre (GES)
- Analyse de la trajectoire de réduction des émissions de la filière pharmaceutique à l'horizon 2030 et les leviers de décarbonation
- Elaboration de 15 recommandations pour accélérer la transition bas carbone de la filière.

Plusieurs recommandations ont été formulées visant à faciliter l'accès au marché pour les médicaments à faible empreinte environnementale ; à lever les freins réglementaires ou administratifs à la décarbonation ; ou encore visant à soutenir et encourager l'investissement bas carbone.

Audrey DERVELOY rappelle que « ce projet constitue un pilier des travaux du CSF ; la publication de ce premier volet de la feuille de route est une étape importante dans le dialogue entre la filière et l'Etat pour améliorer la compétitivité des entreprises du secteur et construire les bases d'une (ré)industrialisation verte. Il est primordial de préserver la compétitivité et la capacité des entreprises à investir dans la décarbonation ».

Etienne TICHIT confirme : « Je suis heureux que les propositions de la feuille de route, portée par un collectif engagé, aient pu être intégrées dans les orientations de la Planification Ecologique pour le Système de Santé du Gouvernement pour accompagner et accélérer la transition écologique de la filière".

Cette feuille de route sectorielle est une première étape ; en 2024, elle sera élargie à l'ensemble de la filière des produits et technologies de santé.

Elle sera également complétée avec les travaux du projet du CSF portant sur « *l'accompagnement des industriels dans la transition écologique des produits de santé tout au long de leur cycle de vie* » qui viseront notamment à contribuer à l'élaboration d'une méthodologie d'évaluation de l'empreinte environnementale du médicament, piloté par Sandrine BOUTTIER-STREF, Directrice Monde Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) - Sanofi.

A propos de la FEFIS :

Créée en 1975, la Fédération Française des Industries de Santé - FEFIS – rassemble onze organisations professionnelles représentant les entreprises qui recherchent, créent, fabriquent et distribuent l'ensemble des produits de santé.

Les membres de la FEFIS sont : CDMO France, Comident, CSRP, Facophar – Santé, GIFO, Leem, LOGSanté, SICOS, SIDIV, SIMV, SNITEM.

A propos des Comités Stratégiques de Filière :

Les Comités Stratégiques de Filières (CST) ont pour mission d'identifier de façon coordonnée, dans le cadre des « Contrats de Filière », les enjeux clés et les engagements réciproques de l'Etat et des industriels des 19 filières de l'industrie française notamment dans le cadre du déploiement des politiques publiques industrielles.

Contact :

catherine.bourrienne@fefis.fr